

N° 5

Décès  
Jammes Guillaume

Approuvant le  
renvoi et les quatre  
mots rayés comme  
nulls.

Le Maire absent  
et adjoint  
Gil Bertrand

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq et le douze du mois de  
juin, à dix heures du matin.

Par devant nous Comte de Pombouf de Maynard Charles,  
Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de Belcaste  
Arrondissement de Villefranche, Département de la Haute-Garonne

ont comparu le Sieur Coybes Jean Baptiste, âgé de cinquante-deux ans  
et le Sieur Mouret Antoine, âgé de soixante-douze ans, natif du présent  
lieu, Cultivateurs et domiciliés au présent lieu, lesquels ont déclaré que

le Sieur Jammes Guillaume, âgé de soixante-onze ans, natif du présent  
lieu, Cultivateur, domicilié au présent lieu, fils de Jammes Guillaume et  
Jeanne Amiel (décédée) épouse de Philippine Smart, (vivante)  
(voisins du défunt)

Est décidé ce jour d'hui, à quatre heures du matin, dans sa  
son d'habitation, sise au village du présent lieu.

Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent  
Acte, que les déclarants, requis de signer avec nous, après lecture faite,  
ont dit ne savoir.

Le Maire,  
C. de Pombouf de Maynard

Approuvant le  
renvoi et les trois  
mots rayés comme  
nulls.

Gil Bertrand

N° 6

Décès  
Vialan Emile

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq et le cinq du mois de juillet  
à huit heures du matin.

Par devant nous Raymond Albert, Maire, Gil Bertrand, adjoint, remplis-  
sant en l'absence du Maire et par délégation, les fonctions d'officier de  
l'Etat civil de la Commune de Belcaste, Arrondissement de Villefranche, Dépar-  
tement de la Haute-Garonne ont comparu le Sieur Bourgeois Jean, âgé de cin-  
quante-un ans et le Sieur Roquefort Joseph, âgé de cinquante-quatre ans

Cultivateurs et domiciliés au présent lieu, lesquels ont déclaré que  
le Sieur Vialan Emile, âgé de dix ans, natif de Saint-Julia (Haute-Garonne)  
sans profession, demeurant au présent lieu, fils de Vialan Ferdinand et de Marie  
Barthès (vivante) voisins du défunt.

Est décidé ce jour d'hui, à une heure du matin, à la Métairie du Moulin  
Bastiller, sise sur la présente Commune de Belcaste

Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte, que  
les déclarants, requis de signer avec nous, après lecture faite, ont dit ne savoir.

Le Maire,  
Raymond Albert

Le Maire adjoint,  
Gil Bertrand



N° 7  
Décès  
Carrisse Justine Lucie

Approuvant le renvoi  
et le mot rayé comme nul.

Gil Bertrand

N° 7  
C. J.

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq et le vingt-six  
du mois de Septembre, à dix heures du matin.

Par devant nous Gil Bertrand, adjoint, remplissant en l'absence  
du Maire et par délégation, les fonctions d'officier de l'Etat civil de la Com-  
mune de Belcaste, Arrondissement de Villefranche, Département de la

Haute-Garonne, ont comparu le Sieur Maraygues Jean, âgé de trente-  
cinq ans, Maçon et le Sieur Castello Jean Baptiste, Couronnier, tous  
deux domiciliés au présent lieu, lesquels ont déclaré que: Carrisse

Marie, âgée de six mois, native du présent lieu, sans profession, domi-  
ciliée au présent lieu, fille de Carrisse Jean et de Coybes Marie  
(vivante) voisins de la défunte.

Est décidé ce jour d'hui, à quatre heures du matin, dans  
la maison d'habitation de son père, sise au village du présent lieu

Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent  
Acte, que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture  
en a été faite.

Le Maire adjoint,  
Castello Maraygues  
Gil Bertrand

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq et le vingt-deux du mois  
de Novembre, à dix heures du matin.

Par devant nous Comte de Pombouf de Maynard Charles, Maire  
officier de l'Etat civil de la Commune de Belcaste, Arrondissement  
de Villefranche, Département de la Haute-Garonne, ont comparu:

Le Sieur Maraygues Joseph, né à Belcaste, le douze du mois de  
juillet mil huit cent cinquante-huit, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'il  
nous a remis et qui est annexé au présent Acte, maçon, demeurant

au présent lieu, fils majeur de Maraygues Jean, âgé de soixante-  
un ans et de Permette Castello, âgée de soixante ans, proprié-  
taires. Cultivateurs, domiciliés au présent lieu (vivants) procé-  
dant avec le Consentement de ses père et mère présents.

Et la demoiselle Roques Justine, née à Pechaudier,  
Département du Carn, le treize Février mil huit cent soixante-  
cinq, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'elle nous a remis

et qui est annexé au présent acte, sans profession, demeurant

N° 8

Mariage  
Maraygues  
Joseph  
avec  
Roques Justine